

Quels sont les indicateurs de la qualité?

Le cadre est accompagné d'une série de 10 indicateurs:

- 1. Utilité des systèmes d'assurance de la qualité pour les prestataires de services d'EFP**
 - Proportion de prestataires de services d'EFP appliquant des systèmes internes d'assurance de la qualité définis par la législation/de leur propre initiative
 - Proportion de prestataires de services d'EFP certifiés
- 2. Investissement dans la formation des enseignants et des formateurs**
 - Proportion d'enseignants et de formateurs participant à une formation complémentaire
 - Montant des fonds investis
- 3. Taux de participation aux programmes d'EFP**
 - Nombre de participants aux programmes d'EFP, en fonction du type de programme et des critères individuels
- 4. Taux d'achèvement des programmes d'EFP**
 - Nombre de personnes ayant achevé avec succès/abandonné des programmes d'EFP, en fonction du type de programme et des critères individuels
- 5. Taux de placement dans le cadre des programmes d'EFP**
 - Sort des apprenants de l'EFP à un moment donné après l'achèvement d'une formation, en fonction du type de programme et des critères individuels
 - Proportion d'apprenants employés à un moment donné après l'achèvement d'une formation, en fonction du type de programme et des critères individuels
- 6. Utilisation sur le lieu de travail des compétences acquises**
 - Informations sur l'emploi obtenu par les personnes qui ont achevé une formation, en fonction du type de formation et des critères individuels
 - Taux de satisfaction des travailleurs et des employeurs à l'égard des compétences/qualifications acquises
- 7. Taux de chômage en fonction des critères individuels**
- 8. Prévalence de groupes vulnérables**
 - Pourcentage de participants à l'EFP, classés comme appartenant à des groupes défavorisés (dans une région donnée ou dans un bassin d'emploi donné), par âge et par sexe
 - Taux de réussite des groupes défavorisés, par âge et par sexe
- 9. Mécanismes d'identification des besoins en formation du marché du travail**
 - Informations sur les mécanismes mis en place pour définir l'évolution de la demande à différents niveaux
 - Preuve de leur efficacité
- 10. Systèmes utilisés pour promouvoir un meilleur accès à l'EFP**
 - Informations sur les systèmes existants aux différents niveaux
 - Preuve de leur efficacité

Comment les indicateurs de qualité seront-ils utilisés?

Les États membres sont libres d'adopter et de mettre en œuvre le cadre et ses indicateurs. Les indicateurs peuvent être utilisés comme une «boîte à outils» par les prestataires de services et les systèmes d'EFP nationaux en vue de développer leurs procédures de gestion de la qualité. Leur objectif n'est pas l'évaluation comparative mais bien la promotion d'une culture de l'assurance de la qualité parmi les parties prenantes.

Pourquoi ces informations sont-elles nécessaires?

Les indicateurs de qualité sont à la base d'une approche de l'assurance de la qualité dans l'EFP fondée sur des données et des résultats concrets. La collecte de données aide les prestataires de services d'EFP à évaluer leurs performances. Ainsi, les données peuvent guider les processus d'amélioration continue des prestataires de services d'EFP, de façon à ce:

- qu'ils fournissent des formations et des épreuves d'examen de qualité dans le cadre de chaque activité;
- que leurs systèmes de gestion répondent aux besoins des clients, des personnels et des parties intéressées, ainsi qu'aux besoins de l'environnement dans lequel le prestataire de services d'EFP intervient;
- qu'ils souscrivent aux principes d'accès et d'équité et maximisent les résultats pour leurs clients.

Quid de la mise en œuvre?

Le cadre est un instrument volontaire pouvant être mis en œuvre progressivement et conformément à la législation et aux pratiques nationales. Il peut être un outil susceptible d'être développé en fonction des expériences pratiques au niveau européen et national. Ses principaux utilisateurs sont les autorités publiques et les organismes chargés de l'assurance et de l'amélioration de la qualité, ainsi que les prestataires de services d'EFP.

Depuis son adoption en 2009, les États membres et la Commission européenne collaborent dans le cadre du réseau EQAVET afin d'établir des outils concrets et des lignes directrices destinés à guider les systèmes et les prestataires de services d'EFP nationaux lors de la mise en œuvre du cadre. Ils ont également encouragé l'essai et le développement de cet instrument en lançant des projets pilotes financés par le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie et à travers d'autres initiatives nationales.

À l'horizon 2011, les États membres devraient avoir mis au point une approche tendant à améliorer l'assurance de la qualité au niveau national grâce à une utilisation optimale du cadre, conformément à la législation et aux pratiques nationales.

Les États membres feront participer toutes les parties prenantes à ce processus.

En 2013, la Commission fera rapport au Parlement européen et au Conseil sur les résultats de la mise à l'essai et de l'évaluation des actions adoptées au niveau des États membres. La révision et l'adaptation du cadre seront alors, le cas échéant, envisagées.

Pour plus d'informations

Un point de référence national pour l'assurance de la qualité dans chaque État membre donne accès aux informations sur le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'EFP ainsi que sur la situation nationale de l'assurance de la qualité dans l'EFP. Tous les points de référence nationaux font partie du réseau européen pour l'assurance de la qualité (EQAVET).

Pour de plus amples informations, veuillez consulter:

www.eqavet.eu

www.ec.europa.eu

Le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels - un outil pour les prestataires de services d'EFP



Pourquoi un cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'EFP?

Le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité a pour objectif de promouvoir un enseignement et une formation professionnels (EFP) meilleurs, en procurant aux autorités et aux prestataires de services d'EFP des outils communs de gestion de la qualité dans l'EFP.

Compte tenu de la diversité et de la complexité des systèmes d'EFP et des approches en matière de qualité tant au sein des États membres, qu'entre eux, le cadre offre un point de référence commun pour garantir la transparence, la cohérence et la portabilité entre les nombreuses politiques et développements pratiques à travers l'Europe, en vue d'accroître la confiance mutuelle et la mobilité des apprenants et des travailleurs.

Le Cadre élaboré par les États membres en collaboration avec la Commission européenne a récemment été adopté par le Parlement européen et le Conseil. C'est un instrument essentiel dans le cadre du suivi de la déclaration de Copenhague laquelle préconise une coopération plus étroite dans le domaine de l'EFP et, tout particulièrement, de l'assurance de la qualité dans l'EFP, ainsi que dans le cadre des efforts actuellement menés pour renouveler les systèmes d'enseignement et de formation en Europe.

Quels avantages le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'EFP apporte-t'il aux prestataires, aux apprenants ainsi qu'aux autres parties prenantes?

1. Le cadre améliore la transparence et la mobilité

En établissant une notion commune aux États membres de ce qu'est la qualité, le cadre améliore la transparence, la cohérence, la portabilité et la reconnaissance des qualifications et des compétences obtenues par les apprenants dans les différents pays ou dans des environnements d'apprentissage divers. Ceci accroîtra la mobilité des apprenants et des travailleurs.

2. Le cadre valorise la perméabilité dans une perspective d'éducation et de formation tout au long de la vie

En mettant l'accent sur l'amélioration et l'évaluation des résultats et des acquis de l'EFP en termes d'employabilité, d'adéquation entre la demande et l'offre de formation, et d'un meilleur accès à la formation tout au long de la vie (surtout pour les groupes vulnérables), le cadre:

- facilite la perméabilité des parcours entre l'EFP, l'enseignement général et l'enseignement supérieur, sans prolonger l'éducation et la formation des apprenants;
- contribue à surmonter les problèmes de chômage qui se posent actuellement en s'attaquant à l'inadéquation qui existe entre les qualifications de la main d'œuvre et les besoins du marché de l'emploi;
- permet des parcours plus flexibles, en élargissant les possibilités d'éducation et de formation tout au long de la vie.

3. Le cadre rend l'enseignement et la formation professionnels plus attrayants

En garantissant une reconnaissance mutuelle, facteur de mobilité sectorielle, nationale et internationale, les prestataires de services d'EFP peuvent enrichir leurs prestations de services de formation, rendre leurs programmes de formation plus attrayants, et accroître leur réputation paneuropéenne.

Le cadre, parce qu'il s'appuie sur les résultats de l'EFP, facilite la collaboration entre les prestataires de services d'EFP et les entreprises. Ainsi, les prestataires de services d'EFP peuvent renforcer les liens entre enseignement/formation et marché du travail.

Qu'est-ce que le cadre européen d'assurance de la qualité dans l'EFP?

Le cadre est un instrument destiné à améliorer la qualité des systèmes d'EFP. Il fournit un système à l'échelle européenne pour aider les États membres et les parties prenantes à documenter, développer, contrôler et améliorer l'efficacité de leur offre d'EFP et de leurs pratiques en matière de gestion de la qualité.

Il peut être appliqué tant au niveau des systèmes d'EFP qu'au niveau des prestataires d'EFP, en fonction des différents systèmes nationaux, et utilisé conformément à la législation et aux pratiques nationales.

Il complète l'action du cadre européen des certifications (CEC) et du système européen de crédits d'apprentissages pour l'EFP (ECVET).

Le cadre:

- établit la nécessité d'un suivi régulier (à l'aide de mécanismes d'évaluation internes et externes) et d'un contrôle à intervalles réguliers des progrès accomplis
- utilise des critères de la qualité et des descripteurs indicatifs communs pour étayer les systèmes de contrôle et de notification.
- souligne l'importance d'indicateurs de la qualité communs destinés à faciliter l'évaluation, le suivi et l'assurance de la qualité des systèmes et des prestataires de services d'EFP.

Le schéma donne une vue d'ensemble du cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'EFP. Le cadre est représenté sous la forme d'un cycle de la qualité en quatre phases, reliées l'une à l'autre de manière systématique. Le cadre contient des critères de qualité (planification, mise en œuvre, évaluation et révision) pour lesquels des descripteurs ont été établis à titre indicatif (voir au verso).

